

IMRE SZABICS

DOUBLETS ET MOTS SAVANTS EN FRANÇAIS

Au cours de l'apprentissage du français, les élèves se heurtent souvent à des difficultés d'ordre lexical et sémantique provenant, d'une part, de la coexistence dans le lexique français d'un nombre de paires de mots qui désignent des notions apparentées et présentent une image phonétique très similaire (balance - bilan, cavalier - chevalier, frêle - fragile, pâtre - pasteur, vaisseau - vaisselle, etc.), et de l'autre, de la dérivation dite savante d'un mot français ayant parcouru l'évolution populaire régulière (eau - aqueux, bénir - bénédiction, dimanche - dominical, épître - épistolaire, école - scolaire, église - ecclésiastique, loi - légal, maudire - malédiction, etc.). Il est convenu d'appeler, dans la lexicologie française, ces doubles dérivations, de formation populaire ou savante et remontant au même étymon latin (ou grec), doublets, et mot savant le terme qui est un néologisme, un dérivé emprunté directement au latin médiéval ou de la Renaissance.

Les doublets, dont l'origine et la classification seront traitées plus tard, ne peuvent être considérés comme des redondances lexicales parce qu'ils ont très rarement le même sens (frêle - fragile); la plupart du temps, ils

traduisent de nettes distinctions sémantique et stylistique. S. Ullmann fait remarquer à ce propos que les mots savants dans ces "quasi-synonymes" (homéonymes) ont un sens beaucoup plus abstrait et plus précis que les termes populaires, autochtones.

Les termes savants, les latinismes apparaissent dans le vieux français à partir des XII^e - XIII^e siècles, parallèlement à l'essor des sciences scolastiques, mais c'est surtout pendant la Renaissance qu'ils envahissent le lexique français grâce à l'activité consciente des savants humanistes, des grammairiens, des clercs et des lettrés qui les ont calqués sur les mots latins de la même racine et "sans autre changement en général que celui de la terminaison." L'habitude très répandue au moyen âge qui consistait à exprimer la même idée par deux synonymes juxtaposés, procédé stylistique largement utilisé par les auteurs médiévaux et recommandé par les précis de rhétorique de l'époque, est également à l'origine d'un nombre de termes savants.

"L'envahissement du lexique français par des "mots savants", c'est-à-dire empruntés directement au latin, date du moyen français. Dès le début, l'Eglise, la philosophie, la jurisprudence avaient transplanté quelques latinismes; mais ce ne fut qu'à partir du XIV^e siècle que Bersuire, traducteur de Tite-Live, Oresme, traducteur d'Aristote, et d'autres érudits se mirent à latiniser systématiquement le vocabulaire. (...) L'invasion de ces termes savants, dépouillés

de toute motivation, inanalysables pour ceux qui ignorent le latin, a contribué puissamment à donner au vocabulaire un caractère abstrait. C'est elle qui est responsable de l'aspect bigarré que présente le lexique français." (S. Ullmann, Précis de sémantique française, Berne, 1969⁴, p. 128-129). Ailleurs, le même auteur disserte ainsi sur le rôle particulier des mots savants: "Les latinismes - mots empruntés au latin et ceux formés d'éléments latins (indestructibilité, interpénétration, etc.) - constituent un Etat dans l'Etat: ils ont leur structure phonétique particulière, leurs propres règles de formation, leurs valeurs stylistiques spéciales. (...) D'autre part, ils entrent en rapport associatifs multiples avec le fonds héréditaire. (...) ce facteur est en grande partie responsable de plusieurs traits fondamentaux du vocabulaire français: le relâchement des liens étymologiques, le dépérissement de la dérivation autochtone, les deux échelles de la synonymie française. (...) Cette tension entre les deux incarnations du latin, la forme populaire évoluée et la forme savante pétrifiée, est une des grandes forces qui ont façonné le vocabulaire français." (Ibidem, p. 315.).

Pour définir les lois de l'évolution dite régulière et les écarts de ces règles qui sont à l'origine de la formation des termes savants, il importe de tenir compte du fait que le phonétisme du français se caractérise

1^o par la persistance de l'accent tonique latin, et dans tous les mots d'origine populaire (= évolution régu-

lière) l'accent tonique latin persiste en français sur la syllabe qui le portait en latin. Toutes les fois qu'un mot français d'origine latine, porte l'accent sur une syllabe autre que celle qui le portait en latin, ce mot est d'origine savante:

(En ce qui concerne les critères phonétiques de la distinction des termes savants et des mots d'origine populaire, nous nous appuyons par la suite sur les observations pertinentes de V. Bárdosi et de M. Pálffy, in Précis de lexicologie française, p. 220-221.)

Mot latin	Mot populaire	Mot savant
<u>FRAGILEM</u>	<u>frê</u> le	fr <u>ag</u> ile

2^o Les voyelles latines atones suivant la tonique disparaissent en français ou se changent en e muets

<u>FINIRE</u>	>	finir \emptyset
<u>CORONAM</u>	>	couronne

Les mots dans lesquels cette loi est violée sont d'origine savante:

exam <u>e</u> n	<	<u>EXAMEN</u> (essai <u>m</u>)
fr <u>a</u> gile	<	<u>FRAGILEM</u> (fr <u>e</u> le)

3^o Toute voyelle latine atone, précédant immédiatement la tonique, disparaît si elle est brève, persiste, si elle est longue

SAN <u>I</u> TATEM	>	sant <u>e</u>
HONORARE	>	honor <u>e</u> r

Les mots qui n'obéissent pas à cette règle, ont une origine savante:

circuler	<	CIRCŪLARE	(cercler)
naviguer	<	NAVĪGARE	(nager)

4^o La consonne intervocalique est généralement supprimée:

MAGĪSTREM	>	maître
SECURUM	>	sûr

Les mots dans lesquels la consonne intervocalique se maintient, sont en général d'origine savante:

avocat		ADVOCATUM	(avoué)
légal		LEGALIS	(loyal)

Classification des doublets par leur origine

a) Doublets étymologiques

Certains noms latins neutres ont donné en français, au singulier des noms masculins, et au pluriel - leur terminaison en -a ayant été pris comme féminin singulier - des noms féminins:

BRACCHIUM	>	le bras
BRACCHIA	>	la brasse
CORNU	>	le cor
CORNUA	>	la corne

FOLIUM	>	le feuil	(cerfeuil)
FOLIA	>	la feuille	
GAUDIUM	>	(occitan: joi)	
GAUDIA	>	la joie	
GRANUM	>	le grain	
GRANA	>	la graine	
TORMENTUM	>	le tourment	
TORMENTA	>	la tourmente	
VASCELLUM	>	le vaisseau	
VASCELLA	>	la vaisselle	

b) Doublets syntaxiques

qui proviennent de la survivance de quelques anciens cas sujets à côté des cas régimes réguliers:

<u>Cas sujet</u>		<u>Cas régime</u>	
CANTOR	chantre	CANTOREM	chanteur
COMPANIO	copain	COMPANIONEM	compagnon
HOMO	on	HOMINEM	homme
PASTOR	pâtre	PASTOREM	pasteur
SENIOR	sire	SENIOREM	seigneur

c) Doublets dûs à l'introduction de mots dialectaux

<u>Latin</u>	<u>Français</u>	<u>Occitan</u>	
CAPSA	chasse	caissa	d'où <u>caisse</u>
CAPUT	chef	cap	d'où <u>cap</u>
SALATA	salée	salada	d'où <u>salade</u>

<u>Latin</u>	<u>Français</u>	<u>Champenois</u>	
CATHEDRA	chaire	chaeze	d'où <u>chaise</u>

d) Doublets d'origine étrangère

Le français a repris un nombre de termes, issus du même radical latin, aux autres langues néo-latines et aussi à l'anglais. Parmi les mots d'emprunt anglais, plusieurs sont de vieux mots français qui avaient passé en Angleterre après la conquête normande. Les termes repris ont en général un sens différent que leur doublet français, tiré directement du latin.

1) Doublets d'origine italienne

<u>Latin</u>	<u>Italien</u>	<u>Français</u>	
		(< Italien)	(< Latin)
ALTIITIA	altezza	altesse	hautesse
BILANCIA	bilancio	bilan	balance
BANCUS	banca	banque	banc
BANDERIA	bandiere	bandière	bannière
CABALLARIUS	cavaliere	cavalier	chevalier
CALCEUS	calzone	caleçon	chausson
CAPONEM	capone	capon	chapon
CAPREOLUS	capriola	cabriole	chevreuil
CARBONEM	carbonata	carbone	charbon
CATAFALCUS	catafalco	catafalque	échafaud
+COSETUDINE	costume	costume	coutume
CRESCENTUM	crescendo	crescendo	croissant

<u>Latin</u>	<u>Italien</u>	<u>Français</u>	
		(< Italien)	(< Latin)
+DOMINICELLA	donzella	donzelle	demoiselle
FUGA	fuga	fugue	fuie
+IMPOSITA	imposta	imposte	impôt
MEDALIA	medaglia	médaille	maille
RENEGARE	rinnegato	renégat	renié
THYRSUM	torso	torse	thyrse

2) Doublets d'origine espagnole

<u>Latin</u>	<u>Espagnol</u>	<u>Français</u>	
		(< Espagnol)	(< Latin)
ADJUVARE	ayudante	adjutant	aidant
CAMERA	camarada	camarade	chambre
DOMINA	dueña	duègne	dame
GRAECAS	griegos	grègues	grecques
INFANTEM	infante	infant	enfant
JUNCTA	junta	junte	jointe
NIGER	negro	nègre	noir

3) Doublets anglais

<u>Latin</u>	<u>Ancien fr.</u>	<u>Anglais</u>	<u>Français</u>	<u>Son doublet</u>
bulga (gaul.)	bougette	budget	budget	Ø
BULLA	bille	bill	bill	bulle
CAPANNA	cabane	cabin	cabine	cabane
CARRUS(gaul.)	car	car	car	char

<u>Latin</u>	<u>Ancien fr.</u>	<u>Anglais</u>	<u>Français</u>	<u>Son doublet</u>
COMPOSITUS	compost	compost	compost	compote
CONFORTIS	confort	comfort	confort	∅
COMES STABULI	connestable	constable	constable	connétable
DEPORTARE	desport	sport	sport	déport
EXQUADRA	esquerre	square	square	équerre
stikkan (fr.)	estiquete	ticket	ticket	étiquette
HUMOREM	humour, humeur	humour	humour	humeur
JURATA	jurée	jury	jury	juré
+INTERVIDUTA	entrevue	interview	interview	entrevue
EXPRESSUS	expres	express	express	exprès
GENTILIS	gentilhomme	gentleman	gentleman	gentilhomme
HOMINEM				
MENSA	mets, mes	mess	mess	mets
REPORTARE	reporter	reporter	reporter	rapporteur
TENERE	tenetz	tennis	tennis	tenez
TOSTUS	tost	toast	toast	tôt

Classification des doublets par leur sémantisme et
leur valeur stylistique

En parlant de la nature des rapports sémantiques qui relie les doublets, nous avons fait observer plus haut que la plupart des deux termes en question, l'un autochtone, l'autre savant, révèlent des différences sémantiques et stylistiques bien nettes. On rencontre cependant certaines

paires de mots en français qui présentent des rapports synonymiques entre elles, ce qui revient à dire que l'évolution parallèle ou la divergence évolutive de ces termes n'a pas entraîné la rupture de leur solidarité sémantique, et on peut les considérer, quant à leur développement sémantique, comme des doublets transparents ou demi-transparentes.

Si la divergence évolutive des mots populaires et savants a eu pour conséquence la disparition de cette unité sémantique, on a affaire à deux termes de sens différent qui ne sauraient entrer en rapport synonymique l'un avec l'autre. C'est pour cela que ces paires de mots sont qualifiées de doublets opaques.

a) Doublets transparents et demi-transparentes

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous présentons d'abord quelques paires de mots qui maintiennent toujours des liens étymologiques entre elles d'où leur "transparence" sémantique. Une partie de ces doublets ont un sens similaire, sont des synonymes ou quasi-synonymes, tandis que les liens sémantiques des autres sont plus lâches, plus éloignés. L'élément savant de ces derniers est souvent un terme technique ou exprime un sens plus précis, parfois plus abstrait.

<u>Mot latin</u>	<u>Mot populaire</u>	<u>Mot savant</u>
ADVOCATUS	avoué	avocat
ARMATURA	armure	armature
ASSOPIRE	assouvir	assoupir
CANALIS	chenal	canal
CAPTIVUS	chétif	captif
CHARTA	carte	charte
CLAUSA	close	clause
COAGULER	cailler	coaguler
CONFIDENTIA	confiance	confidence
CRYPTA	grotte	crypte
CYLINDRUS	calandre	cylindre
DELICATUS	délié	délicat
DOTARE	douer	doter
EPISCOPATUS	évêché	épiscopat
FRAGILIS	frêle	fragile
GEMELLI	jumeaux	gêmeaux
GRAVIS	grief (grièvement)	grave
HOSPITALE	hôtel ← (Hôtel-Dieu) →	hopital
LIBERARE	livrer	libérer
MEDIANUS	moyen	médian
NAVIGARE	nager	naviguer
OPERARI	ouvrier/oeuvrer	opérer
PRESBYTER	prêtre	presbytère
RECUPERARE	récouvrer	récupérer
REDEMPTIONEM	rançon	rédemption
RIGIDUS	raide	rigide

<u>Mot latin</u>	<u>Mot populaire</u>	<u>Mot savant</u>
SARCOPHAGUS	cercueil	sarcophage
SCHOLARIS	écolier	scolaire
SECURITATEM	sûreté	sécurité
SEPARARE	sevrer.	séparer
STRICTUS	étroit	strict
VIGILIA	veille	vigile
VITRUM	verre	vitre

b) Doublets opaques

Pour ce qui est des doublets dits "opaques", au point de vue synchronique, on ne peut plus percevoir les liens étymologiques entre eux, et qui plus est, leurs éléments populaire et savant ne sont en aucun rapport sémantique l'un avec l'autre de sorte qu'ils recouvrent deux significations différentes.

<u>Mot latin</u>	<u>Mot populaire</u>	<u>Mot savant</u>
AGREGATUS	agrégé	agrégat
ALBA	aube	album
APPREHENDERE	apprendre	appréhender
ARTICULUS	orteil	article
AUGUSTUS	août	auguste
BITUMEN	béton	bitume
BULLA	boule	bulle

<u>Mot latin</u>	<u>Mot populaire</u>	<u>Mot savant</u>
CAPITALE	cheptel	capital
CAUSA	chose	cause
CHOLERA	colère	choléra
COMITATUS	comté	comité
COMPOSITUM	compote	composite
CRASSUS	gras	crasse
DESIGNARE	dessiner	désigner
DISTRICTUS	détroit	district
EXAMEN	essaim	examen
EXPLICITUS	exploit	explicite
IMPLICARE	employer	impliquer
MINISTERIALIS	ménestrel	ministériel
MOBILIS	meuble	mobile
MUSCULUS	moule	muscle
NUTRITIONEM	nourrisson	nutrition
PAPILIONEM	pavillon	papillon
PARADISUS	parvis	paradis
PENSARE	peser	penser
PIGMENTUM	piment	pigment
PRECARIA	prière	précaire
PROVINCIALIS	provençal	provincial
QUATERNUM, -A	cahier	quaterne, caserne
REPLICARE	relier	répliquer
RESPECTUM	répit	respect
SINGULARIS	sanglier	singulier
SOLIDUS	sou	solide

<u>Mot latin</u>	<u>Mot populaire</u>	<u>Mot savant</u>
SPECIES	épice	espèce
SUBVENIRE	souvenir	subvenir
TAXARE	tâcher	taxer
TEMPERARE	tremper	tempérer
TYMPANUM	timbre	tympan
VOTUM	voeu	vote

BIBLIOGRAPHIE

- BÁRDOSI V. - PÁLFY M., Précis de lexicologie française, I.
Tankönyvkiadó, Budapest, 1983. p. 217-236.
- BRACHET, A., Dictionnaire des doublets ou doubles formes
de la langue française, Paris, Franck, 1868-1871.
- DARMESTETER, A., La vie des mots étudiée dans leurs signi-
fications, Paris, Delagrave, 1887.
- GUIRAUD, P., Les mots savants, Paris, P.U.F., 1968.
- NYROP, K., Grammaire historique de la langue française,
Paris, Picard, 1913, t. I, II, III.
- ULLMANN, S., Précis de sémantique française, Berne, Francke,
1969⁴, p. 186, 191, 215, 247, 287.